

Mesdames et Messieurs,

Sous la Haute Présidence de Son Excellence Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, Général de Brigade, Président de la Transition, Président de la République, Chef de l'État, le Conseil des Ministres s'est réuni ce jour, Mardi 25 Juin 2024, à partir de 10 heures, au Palais de la Présidence de la République.

Dès l'entame des travaux, le **Conseil des Ministres** a tenu à saluer le succès de la visite du **Général de Brigade Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA**, dans la province du Moyen-Ogooué. L'accueil enthousiaste et chaleureux réservé par les populations au Chef de l'État illustre leur adhésion profonde à sa vision d'un Gabon uni, prospère et en paix.

De Lambaréné à Makouké, en passant par Ndjolé, Akok, Ezanga et Aschouka, le Président de la Transition a parcouru la province du Moyen-Ogooué à la rencontre des populations. Soucieux de leur bien-être et de leur développement, il a apporté des réponses concrètes à leurs préoccupations en annonçant une enveloppe de sept (7) milliards de francs CFA destinée à la

province, comme c'est le cas dans toutes les provinces ou le Chef de l'État est passé. Cette manne financière permettra de concrétiser plusieurs projets structurants à fort impact social.

En dehors de cette dotation, le Président de la Transition a annoncé le lancement des projets suivants :

- la construction d'un centre universitaire provincial qui accueillera l'université et une école numériques;
- la construction d'un centre aéronautique et d'observations spatiales ;
- la construction d'un quai fluvial à Lambaréné ;
- la construction par Maurel et Prom d'une cité de 100 logements ;
- la construction d'un port fluvial à Ndjolé ;
- la réhabilitation des voiries de la ville de Ndjolé.

Le Président de la Transition a également saisi l'occasion de son séjour dans le Moyen-Ogooué pour procéder au lancement officiel de la délivrance de la Carte Nationale d'Identité Électronique (CNIE). Ce nouveau document d'identité plus sécurisé et plus moderne permettra

aux Gabonais d'accéder à un plus grand nombre de services.

Le Président de la Transition a mis à profit sa visite pour nouer un dialogue direct et constructif avec les populations du Moyen-Ogooué. Ces échanges ont permis d'identifier les besoins prioritaires de la province en matière de santé, d'éducation, d'emploi, d'infrastructures routières et de logement. Le Chef de l'État a réaffirmé sa détermination à concrétiser rapidement les projets annoncés, afin de répondre aux aspirations légitimes des populations du Moyen-Ogooué.

Le Conseil des Ministres a réitéré l'engagement du Gouvernement et du Comité de Transition et de la Restauration des Institutions (CTRI) à poursuivre leurs efforts inlassables pour le bien-être des Gabonais. Sous le leadership éclairé du **Président de la Transition, le Général de Brigade Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA**, le Gouvernement et le CTRI continueront à œuvrer pour bâtir un Gabon uni, prospère et en paix, où chaque citoyen aura la possibilité de s'épanouir pleinement.

AU TITRE DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Le Conseil des Ministres a délibéré sur les Affaires suivantes :

MINISTERE DE LA REFORME DES INSTITUTIONS

- Projet de loi autorisant le Président de la Transition, Président de la République, Chef de l'Etat à légiférer par ordonnances pendant l'intersession parlementaire.**

Pris en application des dispositions de l'article 52 de la loi n°03/91 du 26 mars 1991 portant Constitution de la République Gabonaise, le présent projet de loi d'habilitation autorise le Président de la Transition, Président de la République, Chef de l'Etat, à légiférer par ordonnance pendant l'Intersession parlementaire.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, CHARGE DE L'INTEGRATION SOUS- REGIONALE ET DES GABONAIS DE L'ETRANGER

- Projet de décret portant création, attributions et organisation du Commissariat Général aux Expositions du Gabon (CGEG)**

Ce projet de décret vise à établir un Commissariat Général aux Expositions du Gabon. Ce nouvel organisme aura pour mission d'intégrer les expositions internationales à la stratégie de diplomatie d'influence du Gabon et de préparer et organiser efficacement la participation du Gabon à des expositions majeures, telles que :

- Osaka 2025 ;
- Belgrade 2030 ;
- l'organisation des Expositions régies par le Bureau International des Expositions (BIE).

MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE

- Projet de loi portant création, attributions et organisation de l'Observatoire de Prévention des risques et de Gestion des Catastrophes Naturelles.**

L'Observatoire de Prévention des risques et de Gestion des Catastrophes Naturelles est un établissement public à caractère administratif, placé sous la tutelle du Ministère en charge de l'Intérieur.

A ce titre, l'Observatoire est chargé, entre autres :

- d'élaborer les stratégies, mesures, programmes et actions de prévention avec les autres administrations compétentes ;
- de chercher et identifier les zones à risque en collaboration avec les autres administrations compétentes ;
- de déterminer les risques ;
- de collecter et produire des données permettant de renseigner sur les zones à risque en vue de la gestion des catastrophes naturelles.

Aussi, pour son fonctionnement, l'Observatoire comprend :

- le Conseil de l'Observatoire ;
 - le Secrétariat Permanent.
 - l'Agence Comptable.
-
- **Projet de décret portant modification de certaines dispositions du décret n° 00304/PR/MDCDT du 14 août 2020 fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement des organes de la décentralisation.**

Les modifications proposées par ce projet de décret visent, d'une part, à adapter ce cadre réglementaire au contexte de la transition et d'autre part, à assouplir les conditions de convocation des organes de la décentralisation.

MINISTERE DE LA SANTE

- **Projet de loi portant création du Centre National de Transfusion Sanguine.**

Le présent projet de loi vise à formaliser le cadre juridique du Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS) pour permettre une évolution de

ses statuts et organes, en accord avec l'article 47 de la Constitution et la loi du 3 janvier 2006.

Le CNTS, établissement public scientifique doté de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion administrative et financière, a pour mission de coordonner et de contrôler la politique nationale de transfusion sanguine.

Ses responsabilités incluent la mise à disposition de produits sanguins de qualité, la promotion du don de sang volontaire, la sensibilisation des populations, le fractionnement du sang en produits sanguins labiles, la fabrication de produits ionisés, le transport et le stockage des produits sanguins.

Le CNTS est structuré autour du Conseil d'Administration, de la Direction Générale, de l'Agence Comptable et du Comité National de Sécurité Transfusionnelle.

- Projets de décret portant attributions et organisation des Directions Générales de la Planification, de l'Evaluation des Partenariats et de la Promotion de la Santé.

Les projets de décret susmentionnés visent à garantir à ces deux (2) Directions Générales une existence juridique.

Pour ce qui concerne la Direction Générale de la Planification, de l'Évaluation des Partenariats, elle a pour mission de concevoir et mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de planification, de suivi et d'évaluation des partenariats dans le domaine de la santé.

Tandis que la Direction Générale de la Promotion de la Santé conçoit et met en œuvre la politique du Gouvernement en matière de promotion de la santé.

Les Directions Générales de la Planification, de l'Évaluation des Partenariats et de la Promotion de la Santé sont chargées respectivement :

- de concevoir les stratégies, programmes, plans et actions en matière de planification, de suivi et d'évaluation des partenariats dans le domaine de la santé et de promotion de la santé, en veillant à leur application ;
- d'élaborer tout projet de textes législatif, réglementaire relatifs à la planification, au suivi et évaluation des partenariats et de promotion de la santé ;
- d'évaluer les coûts des projets et programmes de santé ;

- de suivre et évaluer la mise en œuvre des politiques et plans de santé ;
- de coordonner la programmation des investissements en structures et équipements sanitaires.

Pour leur fonctionnement, ces deux Directions Générales comprennent :

- les services d'appui ;
- les directions ;
- les services territoriaux.

MINISTERE DU PETROLE

- **Projet de décret portant attributions et organisation du Ministère du Pétrole**

Le Ministère du Pétrole a pour mission de concevoir et de mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière d'hydrocarbures.

A ce titre, ce Ministère est chargé, entre autres de :

- gérer le domaine pétrolier et gazier de l'Etat et de veiller à la valorisation optimale des richesses du sous-sol national dans le secteur pétrolier ;

- veiller à la protection du patrimoine national en matière de pétrole, de gaz, de biocarburants ou agrocarburants ;
- promouvoir les potentialités pétrolières et gazières de l'Etat en vue de concourir au développement de la nation dans le secteur des hydrocarbures ;
- proposer et mettre en œuvre les mesures propres à assurer l'identification, le développement et la diversification des productions nationales, la sécurité des approvisionnements et l'utilisation rationnelle des ressources pétrolières et gazières, des biocarburants et agrocarburants.

Pour son fonctionnement, le Ministère du Pétrole comprend :

- le Cabinet du Ministre et les services rattachés ;
 - l'Inspection Générale des Services ;
 - le Secrétariat Général ;
 - les Directions Générales ;
 - les Etablissements et Organismes sous-tutelle.
-
- **Projet de décret portant création, attributions et organisation de la Direction Générale du Contenu Local**

Ce projet de décret se justifie par la nécessité pour le Gouvernement de mettre en œuvre et dans les meilleurs délais, les instructions du Président de la Transition, Président de la République, Chef de l'Etat, de valoriser l'entreprenariat national par l'attribution de permis pétroliers aux sociétés autochtones.

Il s'agit également d'arrimer ses missions aux évolutions intervenues dans les autres pays pétroliers, en intégrant des spécialisations des organes administratifs jadis dévolues au Ministère en charge des hydrocarbures.

La Direction Générale du Contenu Local a pour mission de concevoir et mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de contenu local.

La Direction Générale du Contenu Local est chargée, entre autres :

- d'élaborer tout projet de texte législatif et réglementaire en matière de contenu local dans le secteur des hydrocarbures et de veiller à leur application ;
- de suivre les évolutions du contenu local dans l'industrie des hydrocarbures au niveau

national et international et d'établir les statistiques y afférentes ;

- de promouvoir les activités du contenu local ;
- de concevoir les états liquidatifs des impôts, taxes, redevances et droits applicables aux activités du contenu local.

La Direction Générale du Contenu Local comprend :

- les services d'appui ;
 - les directions ;
 - les services déconcentrés.
-
- **Projet de décret fixant les conditions et les règles relatives à l'implantation, à l'aménagement, au stockage, à l'exploitation des dépôts et entrepôts de produits semi-finis, fini ou résidus.**

Le présent projet de décret, pris en application des dispositions de l'article 145 de la loi n° 002/2019 du 16 juillet 2019 portant réglementation du secteur des Hydrocarbures en République Gabonaise, répond à la volonté de moderniser le cadre réglementaire actuel en l'adaptant aux normes et standards internationaux en vigueur.

Ce projet de texte instaure, entre autres, une classification des dépôts en fonction de la nature et du volume de produits à stocker ainsi qu'un fonds pour la réhabilitation des sites et installations.

- Projet de décret relatif au contrôle des produits pétroliers et gaziers, de la qualité des eaux, des boues et des huiles usagées issues des activités d'hydrocarbures

Pris en application des dispositions de l'article 244 de la loi n° 002/2019 du 19 juillet 2019 portant réglementation du secteur des hydrocarbures en République Gabonaise, le présent projet de décret permet à l'Etat de s'assurer de la conformité des spécifications et caractéristiques techniques des hydrocarbures, des produits pétroliers, gaziers et dérivés destinés au marché intérieur et de la qualité des eaux, des boues et des huiles usagées issues des activités d'hydrocarbures.

Ce projet de décret vise également à mettre en œuvre les attributions de la Direction Générale des Etudes et Laboratoires (DGEL).

MINISTERE DES TRANSPORTS, DE LA MARINE MARCHANDE ET DE LA MER

- Projet de loi relative à l'obligation d'emport d'un système d'identification automatique à bord des navires en République Gabonaise.

Ce projet de loi vise le renforcement du cadre législatif en matière de sécurité maritime. Il permet à l'Autorité Maritime à travers les moyens de communication appropriés, de suivre le trafic maritime, d'identifier les navires et d'échanger des informations importantes, notamment le statut du navire, sa position et la route qu'il emprunte dans les différentes zones de navigation.

Le Système d'Identification Automatique des navires (SIA), plus connu sous le nom de Système AIS, est un système d'échanges automatisés de messages par radio VHF, entre navires, entre navires et le service de surveillance du Trafic installé à terre pour un suivi permanent des navires.

En outre, en cas d'incidents ou d'accidents, ce système permettra d'identifier les navires proches de la zone du sinistre ou du navire en détresse et,

de déterminer et localiser ceux qui peuvent intervenir le plus rapidement possible.

Dans le domaine de la pêche, il vise également à améliorer la connaissance de la situation et de lutter contre les actes illicites en l'occurrence la pêche illégale et non réglementée et la navigation en zones interdites.

- Projet de loi portant répression des actes de pollutions de la mer par les navires

La présente loi, prise en application des dispositions de l'article 47 de la Constitution, de la Convention MARPOL et du Code CEMAC de la Marine Marchande vise à renforcer le cadre légal national en matière de promotion de lutte contre les pollutions et déversements délibérés d'hydrocarbures et de toutes autres substances nocives par les navires et/ou leurs équipages.

- Projet de décret portant réorganisation du Comité National de Facilitation du transport aérien.

La réorganisation consacrée par le présent décret vise à redéfinir les attributions et l'organisation du

Comité National de Facilitation du Transport aérien.

En effet, le Comité National de Facilitation du transport aérien, en abrégé « CNFAL » a pour mission de traiter toutes les questions relatives à la facilitation du transport aérien en République Gabonaise.

C'est à ce titre que le CNFAL est, entre autres, chargé :

- d'étudier, élaborer et proposer au Gouvernement toutes mesures et procédures destinées à améliorer la facilitation du transport aérien, de l'aviation générale et du travail aérien ;
- d'étudier et suivre la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale relatives à la facilitation ;
- de formuler les suggestions et les recommandations aux services compétents de l'Etat et aux exploitants aériens ;
- d'étudier la suite à donner aux normes et pratiques recommandées de l'OACI et de la Commission Africaine de l'Aviation Civile, en abrégés CAFAC ainsi que les suggestions à

présenter à ces organismes dans le domaine de la facilitation du transport aérien.

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

- **Projet de décret instituant une Journée Nationale de l'Artisanat en République Gabonaise.**

La journée Nationale dont la mission principale est de susciter l'intérêt des citoyens gabonais à consommer les produits locaux et à valoriser la créativité des artisans, sera célébrée chaque année.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

- **Projet de décret portant réorganisation de la Direction Générale du Travail**

Pris en application du décret n° 1376/PR/MTEPS du 20 novembre 2011 portant attributions et organisation du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Prévoyance, le projet de décret concerné vient élargir le champ de compétences de la Direction Générale du Travail.

Ce projet de décret vise le renforcement des attributions de la Direction Générale concernée pour l'adapter à l'évolution de notre économie et à la politique Gouvernementale en matière de travail et de l'emploi.

La Direction Générale du Travail comprend :

- les services d'appui ;
 - les services centraux ;
 - les services déconcentrés.
-
- **Projet de décret fixant les quotas d'emploi de la main-d'œuvre étrangère dans les entreprises ainsi que les frais des dossiers et leur affectation.**

Pris en application des dispositions de l'article 137 de la loi n° 022/21 du 19 novembre 2021 portant Code du Travail en République Gabonaise, le présent projet de décret participe de la volonté du Gouvernement de la Transition à lutter contre le chômage.

Ce décret vise un triple objectif, notamment :

- accorder la priorité d'embauche aux nationaux et valoriser la main d'œuvre gabonaise ;

- restreindre le recours à la main d'œuvre étrangère à des postes de responsabilité ;
- faire coïncider la délivrance des autorisations d'emploi aux besoins du marché.

En outre, les quotas d'emploi de la main-d'œuvre étrangère sont fixés désormais par catégorie professionnelle ainsi qu'il suit :

- **cadres** : 15% de l'effectif des salariés de la catégorie ;
 - **agents de maîtrise et techniciens supérieurs** : 10 % de l'effectif des salariés nationaux de la catégorie
 - **personnel d'exécution** : 5% de l'effectif des salariés nationaux de la catégorie.
- **Projet de décret fixant la nature des travaux interdits aux femmes enceintes.**

Le présent projet de décret, pris en application des dispositions de l'article 213 de la loi n° 022/2021 du 19 novembre 2021 portant Code de Travail en République Gabonaise vise à :

- assurer la protection de la femme enceinte contre les travaux présentant des risques pour sa santé et celle du fœtus ou de l'enfant ;

- promouvoir l'amélioration de la santé et de la sécurité des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes ;
- garantir à la femme salariée le droit de changer temporairement le poste sur sa demande ou sur proposition de son employeur ;
- mettre à la charge de l'employeur l'obligation d'évaluer les risques et leur conséquences éventuelles sur la grossesse de la salariée et de prendre les mesures nécessaires en vue de la soustraire.

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU RENFORCEMENT DES CAPACITES

- **Projet de décret portant attributions et organisation du Ministère de la Fonction Publique et du Renforcement des Capacités.**

Le projet de décret susmentionné vise la réorganisation du Ministère de la Fonction Publique qui se dote d'une nouvelle dénomination entraînant l'abrogation du décret 0309/PR/MFPRAMCJI du 25 septembre 2014 portant attributions et organisation du Ministère de la Fonction Publique, de la Réforme

Administrative et de la Modernisation des Cadres Juridiques et Institutionnels.

Le Ministère de la Fonction Publique et du Renforcement des Capacités est chargé, en concertation avec les autres départements ministériels, de concevoir et mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de Fonction Publique et de Modernisation de l'Administration.

A ce titre, il est notamment chargé :

- d'élaborer les textes législatifs et réglementaires en matière de Fonction Publique et de veiller à leur application ;
- de proposer toute réforme ou projet de modernisation des services de l'Etat ;
- de veiller au respect des règles d'éthique et de déontologie dans la Fonction Publique
- de participer à la gestion des relations sociales des agents de l'Etat.

Le Ministère comprend :

- le Cabinet du Ministre et les services rattachés;
- l'Inspection Générale des Services ;
- le Secrétariat Général ;
- les Directions Générales ;
- les Établissements et Organismes sous-tutelle.

- Projet de décret portant approbation des statuts de l'Ecole de Préparation aux Carrières Administratives.

Le présent projet de texte vise à doter l'Ecole de Préparation aux Carrières Administratives des nouveaux statuts qui s'arriment à la loi n° 15/2023 du 08 août 2023 portant réorganisation de l'Ecole de Préparation aux Carrières Administratives.

En effet, l'Ecole de Préparation aux Carrières Administratives, en abrégé EPCA, est un établissement public à caractère administratif, dotée de la personnalité juridique et jouissant de l'autonomie administrative et financière.

L'EPCA a pour mission d'assurer la formation adaptée aux besoins de l'administration et de ses partenaires.

Ainsi, pour son fonctionnement l'EPCA comprend :

- le Conseil d'Administration ;
- la Direction Générale ;
- le Conseil Scientifique et Pédagogique ;
- le Conseil d'Etablissement ;

- l'Agence Comptable.

- **Projet de décret fixant les modalités de versement du bonus de cessation définitive d'activité aux agents publics bénéficiaires.**

Le présent décret, pris en application des dispositions des articles 86 de la loi n° 1/2005 du 4 février 2005 et 70 de la loi n° 3/88 du 31 juillet 1990 fixant les conditions générales d'emploi des agents contractuels de l'Etat fixe les modalités de versement du Bonus de cessation définitive d'activité qui sera allouée à l'ensemble des agents publics au moment de quitter définitivement l'Administration publique.

- **Projet de décret portant réorganisation du Comité consultatif de la Fonction Publique.**

Le présent projet de décret vise à restaurer et à redynamiser le Comité consultatif de la Fonction Publique, organe consultatif interministériel institué par l'article 26 de la loi n°8/91 du 26 septembre 1991 portant Statut Général des Fonctionnaires.

Le Comité consultatif de la Fonction Publique a compétence générale en matière de personnel, d'organisation administrative, de perfectionnement des méthodes et techniques de travail.

Le Comité consultatif de la Fonction Publique est organisé ainsi qu'il suit :

- Président : Ministre de la Fonction Publique ;
- Secrétaire Général du Gouvernement ou son représentant ;
- Directeur Général de la Modernisation de l'Administration Publique ou son représentant ;
- Directeur Général de la Fonction Publique ou son représentant ;
- Directeur Général de la Prospective ou son représentant ;
- Directeur Général du Budget et des Finances Publiques ou son représentant ;
- Directeur Général de l'Economie et de la Politique Fiscale ou son représentant ;
- Directeur Général chargé des Relations avec les Institutions ou son représentant ;
- Directeur Général de l'Administration du Territoire ou son représentant.

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES

- **Projet de décret portant création, attributions et organisation de la Direction Générale de la Prévoyance Sociale.**

Ce projet de texte vise la restructuration de la Direction Générale de la Protection Sociale qui change de dénomination pour devenir la Direction Générale de la Prévoyance, aux fins de l'arrimer à l'évolution du paysage socio-économique de notre pays.

La Direction Générale de la Prévoyance Sociale a pour mission de concevoir la politique du Gouvernement en matière de Sécurité Sociale et de Mutualité et de veiller à sa mise en œuvre.

Elle est chargée, entre autres, de :

- concevoir les politiques publiques en matière de prévoyance sociale ;
- veiller à la cohérence du système de prévoyance sociale ;
- veiller à la coordination des régimes de prévoyance sociale, à la mutualisation des systèmes d'information, à la qualité des

prestations et services offerts ainsi qu'à l'équilibre financier des régimes

- de participer aux négociations et au suivi de l'exécution des engagements internationaux du Gabon en matière de prévoyance sociale.

La Direction Générale de la Prévoyance Sociale comprend :

- les services d'appui ;
- les services centraux ;
- les services territoriaux.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE

- **Projet de décret modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 0120/PR/MI du 12 mai 2022 portant attributions et organisation du Ministère de l'Industrie.**

Le projet de décret concerné vise à mettre en place un cadre juridique et institutionnel favorable à l'éclosion du secteur industriel en vue d'élargir le champ de compétences de ce Ministère afin de se réappropriier et prendre en compte les nouvelles orientations fixées dans le Plan National de Développement de la Transition (PNDT).

Le Ministère de l'Industrie a pour mission de concevoir et mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière d'industrie.

A ce titre, il est chargé, entre autres de :

- promouvoir et coordonner la politique du Gouvernement en matière d'industrie ;
- concevoir et mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de compétitivité et de l'innovation industrielle ;
- concevoir et mettre en œuvre la politique nationale en matière d'infrastructure qualité normalisation, évaluation de la conformité et métrologie.

Aussi, le Ministère de l'Industrie comprend-il :

- le Cabinet du Ministre et les services rattachés;
- l'Inspection Générale des Services ;
- le Secrétariat Général ;
- les Directions Générales ;
- les Etablissements et Organismes sous-tutelle.

EN MATIERE DE POLITIQUE GENERALE :

MINISTERE DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES ARTS

Le Conseil a pris connaissance de la communication du Ministre relative à la participation de notre pays à la 33ème Olympiade d'été "Paris 2024". Cet événement sportif majeur, qui se déroulera en deux phases distinctes, réunira plus de 10 000 athlètes du monde entier :

- Les Jeux Olympiques d'été, du 26 juillet au 11 août 2024 à Paris.
- Les Jeux Paralympiques, du 28 août au 8 septembre 2024 à Paris.

Le Conseil a noté avec satisfaction la qualification de cinq athlètes gabonais dans quatre disciplines sportives pour les Jeux Olympiques : natation, judo, taekwondo et athlétisme. Deux athlètes supplémentaires représenteront notre pays lors des Jeux Paralympiques.

Soucieux d'assurer le succès de nos délégations, le Conseil a instruit le Gouvernement de prendre toutes les dispositions nécessaires pour garantir

aux athlètes gabonais les meilleures conditions de préparation et de participation dans leurs disciplines respectives.

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

Le Conseil a pris connaissance de la communication présentée par le Ministre, et relative à la mise en œuvre de la feuille de route de la transition dans le secteur hôtelier.

L'état des lieux du parc hôtelier national, dressé à cet effet, avait révélé que plusieurs hôtels ont fait l'objet de spoliation par le biais d'acquisitions irrégulières.

Devant la longueur des procédures judiciaires en cours, qui entravent l'action du ministère d'une part, et portent préjudice aux salariés de ces établissements d'autre part ; et dans le cadre de la restauration des institutions et de la préservation du patrimoine privé de l'État, le Conseil, au nom de l'intérêt général, a marqué son accord pour la réquisition au profit de l'État de tous les hôtels ou

biens identifiés comme ayant été acquis de manière frauduleuse.

Enfin, le Conseil des Ministres a entériné les mesures individuelles suivantes :

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

- Conseiller du Président de la République :
Mme Octavie Chérubine MBOUROU
- Attachés de Presse :
MM.
 - **Eric Léonard BELE NZOBA**
 - **Stéphane MAMBIONGO MATSOTSA**

PRIMATURE

CABINET DU PREMIER MINISTRE

- Conseiller : **M. Jean François BIDONE OWENGA**

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

CABINET DU SECRETAIRE GENERAL DU GOUVERNEMENT

- Directeur de Cabinet : **M. Jean-Danice AKARIRI**, confirmé ;
- Secrétaire Particulière du Secrétaire Général du Gouvernement : **Mme Pierrette EBOUMI OKORI**, confirmée ;

- Secrétaires de Cabinet :
 - **Mme Diane Karine AYEBE**
 - **Mme Francisca MONIANGUE**, confirmée ;
- Conseiller Directeur de la Législative : **M. Gaspard NANEKOULA** ;
- Conseiller Directeur du Conseil Interministériel : **Mme Marie Florence EFFIRE NDONG** ;
- Conseiller Directeur du Journal Officiel : **M. Dinos Félicien OLOUNA**, confirmé ;

- Conseiller Directeur du Suivi et de l'Evaluation des Politiques Publiques : **M. Guy Hermann MAÏSSA**, confirmé ;
- Conseiller Directeur de l'Information Gouvernementale : **Mme Nupsia Jenniffere MAYOMBO**, confirmée ;
- Conseillers à la Primature :

MM.

- **Rodrigue Aubin BOUNGADI NZIMA**, confirmé ;
- **Hugues Thierry DZIME ESSABA**, confirmé ;
- **Leance Sydney OBOUOYI** ;
- **Carlos ODJANA** ;
- **Emery AMINDZA** ;
- **Terry Stéfano WANY'S**, confirmé ;
- **Evrard MOUNGUENGUI NYOGA**, confirmé ;
- **Djefri Aymar EBINA**, confirmé ;
- **Martin BOUNGOUTOU**, confirmé ;

- **Martial OGOUEBANDJA DILANGA,**
confirmé ;
- **Herbert LEKOGO ;**
- **Ludovick Dieudonné IBOUKOU
NDENGALT,** confirmé ;

MMES

- **Régine Paulette AYANG,** confirmée ;
- **Aminata ONIDJAMANA épouse WADA ;**
- **Marina MAÏKA MOYALE,** confirmée ;
- **Larissa MOUNGOLA BOUGOUENDZI,**
confirmée ;
- **Claire KENGUE MOUBANGA,** confirmée ;
- **Nadia Christelle KOYE,** confirmée ;
- **Angélique Nadia OWOUONO-MOUO,**
confirmée ;
- **Ghislaine MANFOUMBI,** confirmée ;
- **Rosella Sandrine BANGUEBE
MOUBOTOTO,** confirmée ;

- **Estelle BABAGUELA YAYA, confirmée ;**
 - **Annie ASSENGONE BIE, confirmée ;**
 - **Jenny Sylviane ATSOUMOU épouse
YOUMOU, confirmée ;**
 - **Lynda Inès Magalie NGOUABA
KASSIKAMIDIAMA, confirmée ;**
 - **Youssel FATOUMATA OPONG,
confirmée ;**
 - **Marlène Flora NSE OBIANG, confirmée ;**
 - **Andréa Carène Teicle JOUMAS, confirmée ;**
 - **Michelle Vanessa BADOBA KOMBA,
confirmé ;**
 - **Madelène Nadine OWANGA TETAY,
confirmé ;**
- Attachés de Cabinet :
- MM.
- **Emery AMINDZA ;**
 - **Yves Arnaud TSIANGA ;**
 - **Warraine Kwami MOUSSOUNDA
NOMENYO, confirmé ;**

- **Franck Even LEMONOLEMO
NGOUAMA ;**
- **Meltchard ONDO EKO, confirmé ;**
- **Davy MEGNIE M'ELLA, confirmé**
- **Steeve MEZUI ME NDONG, confirmé**
- **Gervais BOUPANA**
- **Malick Fané BOUTAMBA, confirmé**
- **André Mathurin IVALA OGOULA,
confirmé ;**
- **Charles Innocent NZONGUE NZE ;**
- **Einsenhower Piex NKOUMESSIAMI,
confirmé**

MMES

- **Clothilde Stéphanie KOUMBA MAKOSSO,
confirmée ;**
- **Guenaelle Lehirych BINGA
LENDJOUNDA, confirmée ;**
- **Flore Nadia MASSOUNGA MOUKETOU ;**
- **Anna Florel BOUROBOU ;**
- **Emmanuela MBANTSOU MBANGOU ;**

- **Erica Jamila POULISSY MBOU LENGUYI**
- **Olga Esther COGNOT LOKOSSI,**
confirmée ;
- **Berthe MENSAH ZOGUELET épouse**
ANGHA, confirmée ;
- **Sandrine PIBALA TSALA,** confirmée ;
- **Nadège DIKINGUI,** confirmée ;
- **Paule Daina EDJOUGUI FERRIS,**
confirmée ;
- **Shiva Charles Cécile BAMARONDA**
KOUMBA, confirmée ;
- **Alix Corrèze OUANDZE ;**
- **Laure Carrole NTSAME ESSONE épouse**
METHOUHOU
- **Fanny Prixillia OYANE ESSONE,**
confirmée ;
- **Awa Carole BOUCKANDOU SIDI,**
confirmée
- **Yolandrine MBEDA épouse NGUEMA**
MBA ;
- **Marie Ruffine BESSAPI,** confirmée ;

- **Sandra Christel MBADINGA**, confirmée ;

Secrétaires Techniques :

- **M. Rufin Ludovic NDOYE** ;

MMES

- **Marie Ruffine MATHANGOYE BESSAPI** ;
- **Janice Alexandra NDOUMBA KOBI**, confirmée
- **Reine Léa ELIMI NDOUMBA**, confirmée ;
- **Pamela Juanita Ginette DJANODOUGOU** ;
- **Alice MAPOBA**, confirmée

Aide de Camp : **Brigadier-Chef Major LESSAMI Feny Raïcko Naïs**, confirmé

Agents de Sécurité :

- **Maréchal de Logis ANGOUNDOU Jonathan**
- **Caporal FOURY Andy Terry Harvey**

Chauffeur Particulier :

• **M. DOUMA**

**DIRECTION GENERALE DES ARCHIVES
NATIONALES, DE LA BIBLIOTHEQUE
NATIONALE ET DE LA DOCUMENTATION
GABONAISE**

- Directeur Général Adjoint : **M. Wilfried
Térrence LOUBA**

MINISTERE DE L'INTERIEUR

GOVERNORATS

- Gouverneur de la Province du Moyen-
Ogooué : **M. Jean Benoit BEKALE**
- Gouverneur de la Province de la Ngounie : **M.
Francis OYINAMONO**
- Gouverneur de la Province de la Nyanga : **M.
Jean Robert MABOBE**
- Gouverneur de la Province de l'Ogooué-
Maritime : **M. Jean Robert NGUEMA
NANG**

MINISTERE DE LA SANTE

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DE LA
PROMOTION DE LA SANTE**

- Directeur Général : **Dr. Armel BOUBINDJI
NZOBABA**

**CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
DE LIBREVILLE**

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES

- Directeur : **Jean Lucien MADOUNGOU
MADOUNGOU**

**MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES
PARTICIPATIONS**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION GENERALE DE LA
CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION
ET DE LA REPRESSION DES FRAUDES
(DGCCRF)**

INSPECTION DES SERVICES

- Inspecteur des Services : **M. Anges Barney LEKOGHO OBOUMADJOGO**
- Inspecteurs des Services Adjoints :

MME

- **Elodie DOUMBA ABAGHA**

MM.

- **Anex Rodrigue NGOUONI**
- **Espet-Durand LEYEME**

- Inspecteurs des Services Assistants et des Contrôleurs

MMES

- **OYABI ZEINABOU**
- **Agnes TSOUNGUI BOUKA Epse NGONGOUAYA**

M.

- **Ange Davy MBOUMBOU**

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Directeur : **M. Mike Serge N'GOULAKIA**
- Directeur Adjoint : **Mme. Irène MBOUTSOU**
- Chef de Service Recrutement et Gestion des Carrières : **Mme. Rita Naomie KAKAS SOKISSA**
- Chef de Service Affaires Sociales : **M. John Gabin Idriss EKOMO**
- Chef de Service Formation et Perfectionnement : **Mme. Roselyne Olga MOAPA BEOTSA Epse YOULOU**

DIRECTION DU PATRIMOINE ET DES MOYENS

- Directeur : **Mme. Marielle MABIKA-MA-MOUTSINGA**
- Directeur Adjoint : **M. Thierry Alix MISSONO SANDZEMBI**
- Chef de Service Budget : **M. Jean Clair Beau Regard OBAME**

- Chef de Service Financier : **Mme. Carine SIMBOU Epse MOUNGUENGUI**
- Chef de Service Patrimoine : **M. DHYL IBINGA ADANBLENOU**

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA COOPERATION

- Directeur : **Mme. Patricia MBIVIGOU**
- Directeur Adjoint : **Mme. Suzanne NSA ALLOGHO**
- Chef de Service Législation et Etudes : **Mme. Pulcherie Nadine PAMBO**
- Chef de Service Contentieux : **M. Ismael Roland DAMAS**
- Chef de Service Coopération : **Mme. Natacha Carole BOUDZANGA Epse MACHIMA**

DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATIONS ET DES STATISTIQUES

- Directeur : **M. Serge NTOUTOUME MBA**

- Directeur Adjoint : **Mme. Emmanuella BIGNOUMBA TAPOYO KAKAS**
- Chef de Service Exploitation : **M. Juste MBADINGA**
- Chef de Service Etudes réseaux et Développement : **M. Freddy Battiston EDZO EMEMAGA**
- Chef de Service Statistiques : **M. Adrien Maïken MOMBO YABA**

SERVICE COMMUNICATION ET RELATIONS PUBLIQUES

- Chef de Service : **M. Joël IGAMA**

SERVICE COURRIERS ARCHIVES ET DOCUMENTATION

- Chef de Service : **Mme. Rosette MANSZEYI MBOUNGOU Epse MANGHOUBOU**

DIRECTION DE LA CONCURRENCE

- Directeur : **M. Armand MASSALA**

- Directeur Adjoint : **M. Fabrice Codjo NKOMA OZO**
- Chef de Service Luites pratiques Anti-concurrentielles : **M. Ophé MOUENDOU MAMBOUNDOU**
- Chef de Service Concentration Economiques : **Mme. Agnès TOGHO TONDA TONDA**
- Chef de Service Surveillance des marchés : **Mme. Emilienne MOUKOUMI Epse IMOMA**
- Chef de Service Homologation et Ventés professionnelles : **M. Romaric LETSINA THARAKILAS**

DIRECTION DE LA CONSOMMATION

- Directeur : **M. Cédrick TEMBANGOYE**
- Directeur Adjoint : **Mme. Vénusia Jennifer NGUEMA NGOUA**
- Chef de Service Protection du consommateur : **Mme. Olga BILALA MELECHI**

- Chef de Service Sécurité du consommateur :
M. Jean Didace MANGANDA NDZENGUE
- Chef de Service Veille et Prévention des
risques : **M. Wilfried-Léger NDONGO**

DIRECTION DE LA REPRESSION DES FRAUDES

- Directeur : **Mme. Annie Dolette MOYOMBO
Epse ITSANA**
- Directeur Adjoint : **M. Franck
MANFOUMBI MICKALA**
- Chef de Service Lutte contre les fraudes :
Mme. Ida Murielle BOMBA MOUKAMBY
- Chef de Service Suivi des amendes et des
pénalités : **Mme. Murielle Margareth
MAGANGA BADINGA**

DIRECTION PROVINCIALE DE L'ESTUAIRE

- Directeur : **Mme. Emilie Josette MEZU
OBAME**

- Chef de Service Informatique et Statistiques :
M. Steeve SHAMA BOUANGA
- Chef de Service Concurrence et Répression des fraudes : **M. Franck Sylvère MOUELET**
- Chef de Service Lutte contre la vie chère :
Mme. Lyda Sylviane NGUEMA ONDO
Eψε EKOUMA NZUE

DIRECTION PROVINCIALE DU HAUT OGOOUE

- Directeur : **M. Jacob Calixte OTHA**
- Chef de Service Informatique et Statistiques :
M. Bernard OBAME NGUEMA
- Chef de Service Concurrence et Répression des fraudes : **M. Thierry Pamphile EKOMI**
- Chef de Service lutte contre la vie chère : **M. Cédric KOUMBA AWORET**

DIRECTION PROVINCIALE DU MOYEN- OGOOUE

- Directeur : **M. Sosthène NDONGHO**

- Chef de Service Informatique et Statistiques :
M. Jules ENGONE NTERE
- Chef de Service Concurrence et Répression des fraudes : **M. Emery IMBOMBA**
- Chef de Service Lutte contre la vie chère : **M. Francis LIMENDE**

DIRECTION PROVINCIALE DE LA NGOUNIE

- Directeur : **M. Christian Avenant
KAMBAGOYE**
- Chef de Service Informatique et Statistique :
M. Jean NGOMA
- Chef de Service Concurrence et Répression des fraudes : **M. Lionel Sardou MOUELE**
- Chef de Service Lutte contre la vie chère : **M. Armel MOUSSAVOU MOUSSAVOU**

DIRECTION PROVINCIALE DE LA NYANGA

- Directeur : **M. Symphor ELLA NGUEMA**
- Chef de Service Informatique et Statistiques :
M. Dieudonné BOUGOUENDJI
- Chef de Service Concurrence et Répression des fraudes : **M. Roland YOUME BILEPE**
- Chef de Service Lutte contre la vie chère : **M. Claude Céleste NSTOUBOU**

DIRECTION PROVINCIALE DE L'OGOUE IVINDO

- Directeur : **M. Maxence Valgan NDZE NZE.**
- Chef de Service Informatique et Statistiques :
M. Léandre Steeve NDINGA
- Chef de Service Concurrence et Répression des fraudes : **M. André Liévin MANGANDA**
- Chef de Service Lutte contre la vie chère : **M. Jean Léon MOUNGALA**

DIRECTION PROVINCIALE DE L'OGOOUE LOLO :

- Directeur : **M. SAFIOU TAHIROU**
- Chef de Service Informatique et Statistiques :
M. Loic NZE OBIANG
- Chef de Service Concurrence et Répression des fraudes : **M. Franck Davy ANGOUYA**
- Chef de Service Lutte contre la vie chère : **M. Juste Mélanie MOUISSY MOUISSY**

DIRECTION PROVINCIALE DE L'OGOOUE MARITIME

- Directeur : **M. Jérôme Dieudonné LOUNDOU**
- Chef de Service Informatique et Statistiques :
Mme. Nerline Elza NTSAGA
- Chef de Service Concurrence et Répression des fraudes : **M. Euloge BIDJI**
- Chef de Service Lutte contre la vie chère : **M. Prosper MOUNDOUGA**

DIRECTION PROVINCIALE DU WOLEU- NTEM

- Directeur : **M. Epiphane MINDOUMOU**
- Chef de Service Informatique et Statistique :
M. Serge Marius BAGAINANI
- Chef de Service Concurrence et Répression des
fraudes : **M. Pamphile EKOMI**
- Chef de Service Lutte contre la vie chère : **M.
Arnaud NKOGHE NTOUTOUME**

LABORATOIRE CONTROLE QUALITE

- Responsable laboratoire : **M. Marc Joseph
NTCHORERE BIKINDA**
- Chef de Service physicochimie : **Mme. Lucie
ASSENGONE**
- Chef de Microbiologie : **M. Félicien
MOUBEDA**
- Chef de Service Recherches et
Développements : **Mme. Edwige PARAISSO**

DIRECTION GENERALE DE LA DETTE

- Secrétaire Particulière : **Mme Sonia Raïssa GNONGO MASSOUNGA**

- Chargés d'Etudes :

MMES

- **Dominique Martiale ADA LIKOUMBIT**
- **Stella Varte OSSONE**
- **Patricia Nadège OYE Epse ROBAKY**

MM

- **Arthur OBOLO LONGHO**
- **Tom Jocelyn M'BINGA MAVIANGOU**
- **Samuel NDONG MESSA**
- **Wilfried ONDZAGUE**

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET DU PERSONNEL

- Directeur : **M. MAMAS MAVOUNGOU**
Lionel

- Directeur Adjoint : **M. Prisque KEBA**
- Chef de Service du Personnel et de la Formation : **Mme Ariel Johanna Melissa PECKE ABOGHA.**
- Chef de Service du Budget et du Matériel : **M. Bertrand Kevin MAMBILI.**
- Chef de Service des Archives et de la Documentation : **M. Michel NGOUA NTOUTOUMOU.**

DIRECTION DE LA NEGOCIATION ET DU SUIVI DES MOBILISATIONS

- Directeur : **Mme Pauline Edwige ETOUGHE NYNZE.**
- Directeur Adjoint : **M. Euloge MOUANGA.**
- Chef de Service des Emprunts Bilatéraux et Multilatéraux : **Mme Olive Nadia MOUNGUENGUI ELLA.**

- Chef de Service des Prêts Commerciaux et des Marchés Financiers Internationaux : **Mme Eva Amanda WANY’S.**
- Chef de Service de la Négociation de la Dette Intérieure et des Emissions : **Mme Bertille Lydie LESSA ICKAMBA.**

DIRECTION DE LA STRATEGIE DE LA DETTE

- Directeur : **Mme Sandra Hélène ESSO ZENG.**
- Directeur Adjoint : **Mme Ruth Priscille BOUANGA MOUTIMBA.**
- Chef de Service de la Prospective de la Dette : **Mme Béatrice MELIGUE M’ONDO.**
- Chef de Service de la Gestion des Risques et du Suivi des Marchés des capitaux : **M. Auxerence BEKALE BAMBA.**
- Chef de Service des Statistiques et du Reporting : **M. Patrick Julio MBE LENDOYE.**

DIRECTION DES OPERATIONS

- **Directeur : M. Puscas Ebrard MBONGO MICKOTO.**
- **Directeur Adjoint : Mme Léocadie ONGAYE.**
- **Chef de Service des Tirages : Mme Lucienne YABINA MBANI.**
- **Chef de Service des Remboursements : Mme Diane Cécile ANAMBINE MANGANGUELA.**
- **Chef de Service du Mandatement : Mme Lydie NKOUGHO Epse DENGUE.**

DIRECTION DE L'INFORMATIQUE

- **Directeur : Mme Ovili Mireille NKONGA Epse MATOKA.**
- **Directeur Adjoint : Mme Carine Alida Essila AVOMO NTOLO.**

- Chef de Service de l'Exploitation Informatique : **M. Sosthène OLOURIKAMBA BOUMI.**
- Chef de Service du Développement et de la Maintenance informatique : **M. Thosterman NDIMANGOYE ABDOU.**

DIRECTION DE L'AUDIT ET DU CONTROLE

- Directeur : **M. Apollinaire KOUMBA.**
- Directeur Adjoint : **Mme Diane Charlie YOCKOT.**
- Chef de Service de la réglementation : **M. Anselme Patrick OKOUMBA.**
- Chef de Service du Contrôle : **Mme ATOMO NDOUTOUME Epse NDONG MESSA.**
- Chef de Service de l'Audit : **M. Herbert Etienne BAVINGOULA MALABI.**

MINISTERE DU PETROLE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES HYDROCARBURES

- Chargés d'Etudes :

MMES

- **Catherine Raissa NSOUNDA Epse
YOUYATTE.**
- **Fanny Flore BISSIELO Epse
MOUKOUMBI.**
- **Emilie Ami BOUASSA SEMALON.**

MM.

- **Sylvan Giscard ELLA MOTO ELLA ;**
- **Guy Jonathan ZODI ;**
- **Gaël MBADINGA.**

DIRECTION DE L'EXPLORATION

- **Directeur : M. Thierry MINTSA MI NGUEMA.**
- **Directeur Adjoint : M. Romuald PANDI**
- **Chef de Service Géologie : Mme. Dezy DUHAMELLE MVOU.**
- **Chef de Service Géophysique : M. Alain KAPITHO.**
- **Chef de Service Cadastre pétrolier : M. Rufin OLIVERA MOUKAGNI.**

DIRECTION DE L'EXPLOITATION

- **Directeur : Mme Corinne POSSO RAIVIRE Epse MAMBOUNDOU.**
- **Directeur Adjoint : M. Gildas Noila MOUDOUMA.**
- **Chef de Service Production et Transport : Mme Edda Marlène OBONE NZUE OBAME Epse ONDO.**
- **Chef de Service Gisement : M. Charles Anges MISSO EDZANG.**

- Chef de Service Stockage et Exploitation des Hydrocarbures : **M. Lyonel Sedric MABIALA.**

DIRECTION DE LA TRANSFORMATION ET DE LA DISTRIBUTION

- Directeur : **M. Thibaut Gael IDOUMI.**
- Directeur Adjoint : **M. Armand Davy EPIE.**
- Chef de Service Transformation : **M. Régis Tieko TIEKO ONDENAULT.**
- Chef de Service Distribution et Biocarburant : **M. Nicaise MVE MINTSA.**
- Chef de Service Lubrifiants : **Mme Nadège EDJOUYOU.**

DIRECTION DES PARTICIPATIONS ET DE LA COMMERCIALISATION

- Directeur : **M. Claude Léandre NZAMBA MIKOLO.**

- Directeur Adjoint : **Mme Williana Linda N’GAYIS Epse MOUGUENGUI KINGA.**
- Chef de Service Participation : **M. Régis Freddy ASSOUMOU MBEKA.**
- Chef de Service Commercialisation : **M. Eric ABOGHE NZET.**

**DIRECTION DES AFFAIRES
ECONOMIQUES, JURIDIQUES ET
FISCALES**

- Directeur : **M. Duplex YOCKOT**
- Directeur Adjoint : **M. Tristan Pamphile ZOLO TOMO.**
- Chef de Service des Etudes Economiques et du Suivi des stocks de matériel pétrolier : **M. Steeve Arnaud MBA MOUCKETOU.**
- Chef de Service Budgets et Contrôle des coûts : Chargé d’Etudes : **M. Jonas NGANAGNAMA.**

- Chef de Service Juridique et Fiscal : **M. Hervé Gildas NGUILA.**

DIRECTION DE LA GESTION DES DONNEES PETROLIERES ET GAZIERES

- Directeur : **M. Juldas OKIE ETOUMBI.**
- Directeur Adjoint : **Mme Pétronie MBOUMBA.**
- Chef de Service Archives, Carothèque et Documentation : **M. Félix MEZUI EKOOGHA.**
- Chef de Service Transcription des données : **M. Roland Cédric PONGUI.**

DIRECTION DE LA PREVENTION ET DE LA GESTION DES RISQUES PETROLIERS ET GAZIERS

- Directeur : **M. Jean Urbain ELANGMANE.**
- Directeur Adjoint : **Mme Hytou NZIENGUI BOUASSA.**

- Chef de Service Hygiène industrielle, Santé et Environnement : **Mme Henriette MBOU WOUONO.**
- Chef de Service Sécurité industrielle et Sûreté des installations pétrolières et gazières : **M. François ESSONO.**

DIRECTION REGIONALE OGOOUE-MARITIME ET NYANGA

- Directeur : **M. Emile BEKALE NGUEMA.**
- Directeur Adjoint : **M. Patrick MOUENDJI.**

SERVICE RESSOURCES HUMAINES, COURRIER ET ARCHIVES

- Chef de Service : **Mme Josette Gisèle ANGEZOMO EBANG Epse ABEGHE.**

SERVICE FINANCES ET LOGISTIQUE

- Chef de Service : **Mme Sarah Ornella MBA ONDO Epse NDJOGO.**

- Chef de Service : **M. Cliff MBOU KOUNA.**

GAB'OIL

DIRECTION GENERALE

- Chargé d'Etudes : **Mme Barbara Jacqueline DJOMBOUE ATSAM.**

GABON OIL COMPAGNIE (GOC)

DIRECTION GENERALE

- Conseillers du Directeur Général :
MM.
 - **Jean Pierre MBA ALOUMBA.**
 - **Gilles TERENCE NZOGHE.**

ASSALA

DIRECTION GENERALE

- Conseiller du Directeur Général en charge de la Sécurité : **Général Hughes MALEKOU.**

MAUREL ET PROM

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Président du Conseil d'Administration : **M. Richard Auguste ONOUIET.**

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**FONDS AUTONOME NATIONAL
D'ENTRETIEN ROUTIER (FANER)**

DIRECTION GENERALE

- Directeur Général : **M. Régis EMANE.**

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE
L'ELEVAGE ET DE LA PECHE**

**SOCIETE D'AGRICULTURE ET
D'ELEVAGE DU GABON (SAEG)**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Président du Conseil d'Administration : **M. Samson NGOMO.**

DIRECTION GENERALE

- Directeur Général : **M. Aubert NDJILA.**
- Directeur Général Adjoint chargé de l'Agriculture : **M. Calixte MBENG.**
- Directeur Général Adjoint chargé de l'Elevage : **M. Jean Heyman MISSANDA.**

DIRECTION DES OPERATIONS ET DE L'EXPLOITATION

- Directeur : **M. Fanelli LOUNDOU.**

DIRECTION DU CONSEIL AGRICOLE ET DU PARTENARIAT

- Directeur : **M. Rodrigue OWOUMBOU.**

DIRECTION COMMERCIALE ET MARKETING

- Directeur : **Mme. Emma Bernice BOUANGA.**

MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DES MEDIAS

CABINET DU MINISTRE

- Conseiller Technique : **M. Renaud Dimitri OBIBALAGHA**, en remplacement de Mme Ludmilla Héloïse TOUNG NDO Epse NTOUTOUME NDZENG.
- Chargée d'Etudes : **Mme Jerisca NTSAME NANG**, en remplacement de M. Renaud Dimitri OBIBALAGHA.

INSPECTION GENERALE DES SERVICES

- Inspecteur Général des Services : **M. Toussaint OBAM NANG**.

MINISTERE DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES ARTS

OFFICE NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DU SPORT ET DE LA CULTURE (ONDSC)

DIRECTION GENERALE

- Conseiller du Directeur Général : **M. Pimpin ANOTHO.**

MINISTERE DES MINES

CABINET DU MINISTRE

- Conseiller Technique : **M. Didier REVANDINE.**

Par ailleurs, **Madame Mouna BOKOKO** est remise à la disposition de son administration d'origine.

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES MINES

- Directeur Général : **M. Serge Simba ABOUMA.**

Je vous remercie.